

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de la
souveraineté alimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en
alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut
d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et
de l'environnement (Vet Agro Sup), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut
d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et
de l'environnement (VetAgro Sup).

Arrête

Article 1er

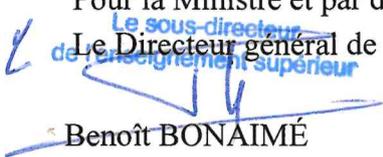
M. Karim BARKAOUI, chercheur au CIRAD au sein de l'UMR AMAP « Botanique et
modélisation de l'architecture des plantes et des végétations » à Montpellier est nommé membre du
conseil scientifique de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé
animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup), en raison de sa compétence
scientifique, et en remplacement de M. Guillaume MARTIN.

Article 2

La Directrice générale de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé
animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup) est chargée de l'exécution
du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire.

Fait le **22 OCT. 2024**

Pour la Ministre et par délégation :

 Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche,
*Le sous-directeur
de l'enseignement supérieur*

Benoît BONAIMÉ

Jérôme COPPALLE